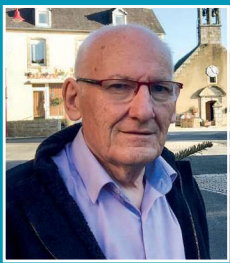


L'édito



L'année 2017 a été remplie d'incertitudes. Depuis le début de l'année nous avons beaucoup d'interrogations sur l'orientation politique au plan national, sur notre sécurité, sur l'emploi,

sur les finances publiques : ces éléments qui conditionnent notre action pour la commune.

Nous avons néanmoins poursuivi notre projet, avec prudence, mais conformément à notre programme.

Nous avons décidé, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignantes, de revenir à la semaine de quatre jours à l'école.

Malgré la remise en cause des contrats aidés en cette période de restriction budgétaire, nous saurons mettre en place les moyens humains nécessaires au maintien des services publics au profit des trévoitais et de leurs enfants.

Nous sommes conscients de l'effort que nous devons fournir à notre niveau pour le redressement du pays et n'avons pas attendu pour gérer au plus juste le budget communal en fonction de nos priorités.

Nous avons préservé les moyens de notre action et pourrons donc continuer de promouvoir et de développer Le Trévoù, en assurant par exemple, les conditions du maintien d'un commerce de proximité.

C'est le message optimiste que je souhaite vous transmettre en cette fin d'année.

André Fraval, maire

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et le conseil municipal invitent les Trévoitais à la soirée des vœux le vendredi 19 janvier 2018, à 19h, à la salle polyvalente.

Pennad-stur

2017 zo bet leun a arvar.

Abaoe deroù ar bloavezh e teu ganimp kalz a c'houlennoù diwar-benn an durc'hadurioù politikel e Frañs, hor surentez, an implij, an argant publik : gant an holl elfennoù-se e vez pouezet war hon obererezh evit ar gumun.

Kendalc'h hon eus hor raktres, koulskoude, gant evezh, met feal d'hor programm.

Divizet hon eus, e kenlabour gant tadoù ha mammoù ar vugale hag ar skolaerien, distreiñ d'ar sizhunvezh pevar devezh er skol.

Daoust ma vez lakaet ar c'hevratoù sikouret en arvar er mare-mañ, pa vez krennet ar budjedoù, e vo implijet ganeomp an dud a zo ezomm evit mirout ar servijoù publik evit tud an Treoù hag o bugale. Gouzout a reomp ervat e rankomp ober strivoù, el lec'h m'emaomp, evit adreizhañ ar vro ha n'hon eus ket gortozet e vefe sachet hon evezh, evel ma reer bremañ, evit ober traoù, meur a vloaz zo dija, da verañ budjed ar gumun diouzh ar reishañ ha hervez an traoù a lakaomp da dremen da gentañ.

Miret hon eus an tu d'ober traoù ha gallout a raimp eta kenderc'hel da gas an Treoù war-raok ha d'e ziorren, en asuriñ dazont ar c'henwerzh nes da skouer.

Se eo ar c'hemenn seder am eus c'hoant da gas deoc'h e dibenn ar bloaz-mañ.

André Fraval, maer

LE TRÉVOUX

AN TREOÙ KERNE

Conseil Municipal des Jeunes

8 candidates et 6 candidats élus



14 jeunes étaient en lice pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes du Trévoù. Ils ont tous été élus ! Créé en 2015, le CMJ a pour vocation d'instaurer un dialogue entre les jeunes et les adultes. Les enfants font part de leurs idées, besoins et envies lors des permanences bimensuelles à la Maison Pour Tous. Ainsi, ils ont été à l'initiative de plusieurs sorties récréatives, visite du Conseil Départemental et de l'hôtel communautaire, soirées vidéos...

Voici aujourd'hui les 14 nouveaux conseillers, âgés de 10 à 16 ans, pleins d'ambitions et de projets pour ces deux années tels qu'organiser des sorties sportives en mer, animer un marché, aménager un foyer jeunes, proposer des partenariats avec les associations locales ou encore créer un conseil municipal communautaire...

Un grand bravo aux nouveaux élus : Léa Leconte, Maxime Granger, Jeanne Garces-Raulet, Evan Berthou, Elina Le Coz, Matthias Granger, Gwenan Blanchet Carbonaro, Mathis Cottonnec, Aubane Coroller, Lucas Sivy, Maiwenn Jambou, Killian Le Doeuff, Léonie Biger et Emilie Le Tallec

Nous leur souhaitons de belles aventures.

Environnement

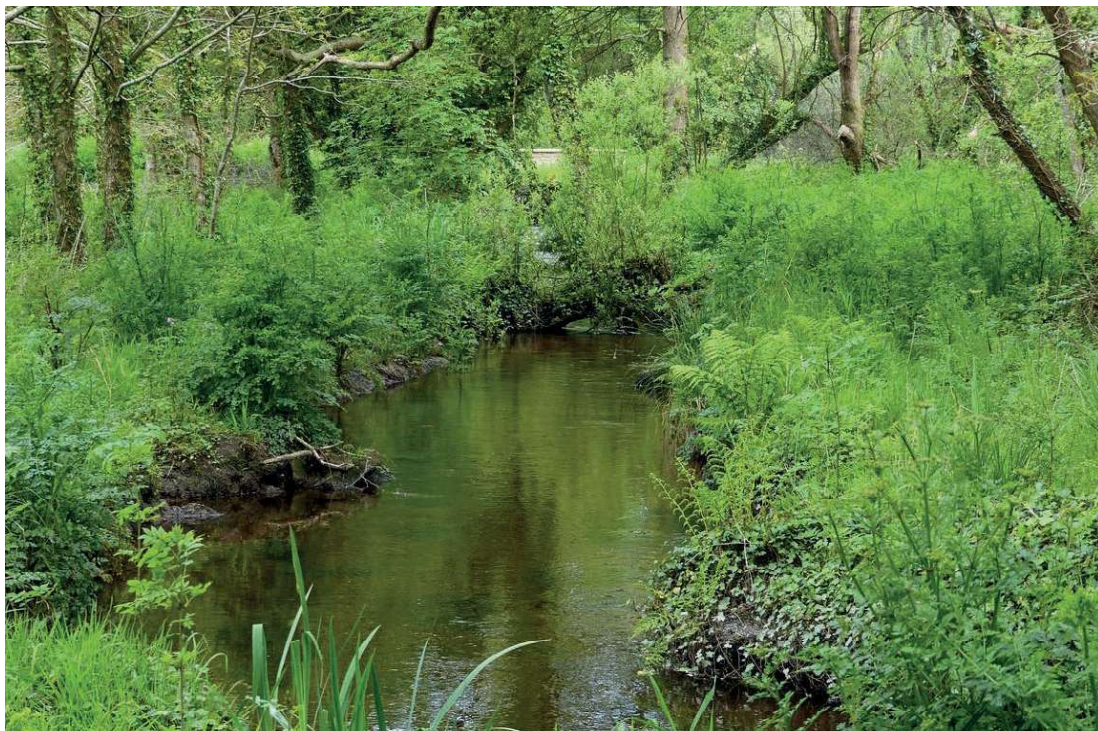
La qualité de l'eau, c'est l'affaire de tous

Toute l'eau qui ruisselle ou qui est rejetée au Trévoux rejoint le Bélon, de façon directe ou indirecte via le Doudu ou par le ruisseau de Lanorgard. En quelques heures, une éventuelle pollution peut ainsi contaminer les parcs à huîtres et autres coquillages.

D'où l'intérêt d'être particulièrement attentifs à tout ce qui pourrait se trouver dans nos eaux de ruissellement ou nos eaux usées.

Les entreprises de conchyliculture du Bélon sont actuellement sur une portion de l'estuaire classée en B, c'est-à-dire que l'élevage est possible mais la commercialisation doit se faire après un séjour en bassin de purification. L'activité reste cependant menacée d'une contamination ponctuelle qui pourrait interdire temporairement la commercialisation et porter un préjudice économique grave à la filière.

Les services de Quimperlé Communauté travaillent depuis de nombreuses années pour améliorer cette situation et aspirent à atteindre un classement en B+, réduisant considérablement les risques.



Crédit photo : Yves Le Presse

Dans ce but, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de sud Cornouaille a rédigé un règlement, comportant 2 articles qu'il est important que chacun connaisse :

ARTICLE 1 : l'accès libre du bétail au cours d'eau est interdit de façon à préserver les berges et la morphologie des cours d'eau, mais surtout pour limiter au maximum la contamination bactériologique dans les concessions conchylicoles.

ARTICLE 2 : Le carénage des bateaux est interdit en dehors des zones aménagées à cet effet afin de limiter les polluants métalliques, chimiques et autres micro-polluants qui pourraient nuire à la faune marine naturelle ou des élevages.

Le non-respect de ces mesures est soumis à contravention.

Au-delà de ces points réglementaires, les moyens d'action pour améliorer la qualité de l'eau sont nombreux et à portée de tous :

- Mise aux normes des installations d'assainissement non collectif
- Pas de rejet d'eaux usées directement au fossé
- Éviter de laisser séjourner toute matière fécale ou contaminée sur des surfaces imperméables (routes, allées, parking ...) ou aux abords des fossés. Elles seraient inévitablement entraînées au cours d'eau par la première pluie.
- Tout traitement chimique est interdit à moins d'1 m d'un fossé (et à fortiori dans le fossé lui-même !) ou d'un avaloir d'eaux pluviales (même si ça fait plus propre). Un désherbant appliqué sur une allée présente 1000 fois plus de risques d'aller dans l'eau que sur une terre travaillée.
- L'interdiction est portée à 5 m pour les cours d'eau ou plans d'eau.

Les services techniques du Trévoux font beaucoup d'efforts en ce sens et l'utilisation de produits phytosanitaires est très restreinte. C'est aussi le civisme de tous qui permettra le progrès attendu.



Propreté

Un distributeur de sachets d'hygiène canine

Pour garantir une promenade agréable, éviter une mauvaise surprise et préserver la qualité du site, un distributeur de sachets d'hygiène canine a été installé à l'entrée du parc, côté lavoir. Merci aux promeneurs de chiens de bien vouloir l'utiliser et de penser aux enfants qui viennent jouer sur cet espace.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter le matériel mis à disposition.

Zoom sur...

le service civique

Une mission pour chacun au service de tous

Le Service Civique a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général. Près de 100 000 jeunes ont participé à des missions de service civique en France en 2016.

Le 28 mars dernier, les élus ont voté à l'unanimité la demande d'agrément au titre du service civique présentée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. La Mairie a obtenu un agrément de deux ans de missions d'intérêt général, cela va permettre à 3 jeunes, entre 16 et 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans condition de diplôme, de se voir proposer une mission pour une durée de huit mois, indemnisée, à raison d'environ 24 heures par semaine.

La mission actuelle confiée aux jeunes en service civique est de faire connaître la Maison Pour Tous. Dans un premier temps, le service civique a pour mission de faire découvrir ce nouvel espace et de mettre en place des outils afin de le promouvoir auprès de population locale et communautaire. Dans un deuxième temps, le ou la volontaire apporte son aide à la réalisation d'un état des lieux des associations et des bénévoles sur la commune.

Cet état des lieux permettra de centraliser les programmations culturelles, sportives, ou de loisirs qu'il serait possible de promouvoir et de développer.

INTERVIEW DE LOÏG FONTAINE*POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ S'ENGAGER DANS UN SERVICE CIVIQUE ? QUEL EST TON PARCOURS ?*

Après un Bac STMG option mercatique à Quimperlé, puis un BTS Management des Unités Commerciales à Vannes, j'ai eu envie de m'engager dans un service civique, d'une part pour donner de mon temps et de ma motivation pour une mission que je voulais sociale, avec un réel contact humain que je n'ai pas trouvé durant mon cursus scolaire et commercial. Et d'autre part, pour prendre le temps de la réflexion de ce que je voulais faire par la suite.

POURQUOI AVOIR CHOISI CETTE MISSION ?

Je désirais retrouver Le Trévoux que j'avais quitté le temps de mes études supérieures. Cette mission a pour but le développement de la Maison Pour Tous du Trévoux, mais aussi d'élargir les activités proposées par la commune. C'est donc pour moi l'opportunité d'être au contact des habitants Trévoltois et de ceux qui font grandir Le Trévoux.

COMMENT SE PASSE TA MISSION ?

Ma mission se passe bien, j'ai déjà pu rencontrer beaucoup d'habitants de la commune et j'ai déjà proposé et animé certaines actions, notamment une après-midi sportive avec le Cube, un atelier chocolat à la Maison Pour Tous. J'ai également accompagné les jeunes dans leur campagne d'élections au conseil municipal des jeunes et je vais

continuer à les suivre dans leurs activités. Nous avons également mis en place une rencontre avec le Point Informations Jeunesse de Quimperlé.

J'accompagne également le club de l'amitié de la commune dans son développement. Ils ont notamment pu jouer à la Wii (console de jeux vidéo).

J'ai aussi réalisé un travail de recensement des différentes associations sur le Trévoux. Les missions de services civiques offrent la possibilité à chaque volontaire de réaliser une formation citoyenne mais également de passer le diplôme de secouristes de premier niveau (PSC1).

Par ailleurs, de nouveaux projets sont à l'étude sur la commune.

ET APRÈS ?

Ma mission de service civique au Trévoux se terminera début mai. Les missions ne sont pas cumulables. On ne peut donc réaliser qu'une seule mission sur l'ensemble du territoire français et ce jusqu'à ses 25 ans. La suite d'un service civique est souvent le départ en service volontaire européen. Si une mission me plaît, il est possible que je parte à l'étranger. Entre mai et juillet, j'ai également la possibilité de travailler à l'étranger. Par la suite, je souhaiterais retourner dans le commerce mais avec en ligne de mire, le contact humain. Je veux aussi suivre une formation pour les créateurs de petites entreprises puisque je suis dans la création d'une marque de vêtements éco-responsables.

Mairie

A partir du 1^{er} janvier, la mairie change ses horaires d'ouverture au public :

DU LUNDI AU VENDREDI:

9h à 12h30 et de 15h à 17h

FERMÉE LE JEUDI APRÈS-MIDI

Etat civil

Naissances

Bienvenue aux nouveaux petits Trévoltois et félicitations aux parents de :

Clara LE BRAS née le 27 décembre 2016

Zoë MARÉCHAL DOMEZ née le 23 décembre 2016

Shannon CARIOU née le 17 janvier 2017

Camille PENN née le 5 mars 2017

Alaïs UGUEN née le 21 avril 2017

Aaron KERVRAN né le 2 juin 2017

Victor LE QUÉAU né le 4 juin 2017

Naël HERLEDAN né le 18 juin 2017

Léhana LASTENNET née le 7 juillet 2017

Amalia LE GOFF née le 20 juillet 2017

Mariages

Ils se sont mariés en 2017. La commune présente ses félicitations et vœux de bonheur à :

Ronan CALVARIN et Pascale FOURNIER mariés le 14 février

Patrick ROSTREN et Solène LAHUEC mariés le 11 mars

Sébastien MÉFORT et Marjorie LE FER mariés le 17 juin

Nicolas GOULVEN et Sandrine JÉGOU mariés le 29 juillet

Yann-François ROLLAND et Laura JOUAN mariés le 4 août

Geoffroy MARNEFFE et Soazig RIOUAL mariés le 5 août

Luc ROBET et Marine LE ROUX mariés le 12 août

Nicolas LE NADAN et Anne KERVÉANT mariés le 30 septembre

Décès

Ils nous ont quittés. La commune présente ses condoléances aux familles de :

Pascal ROSTREN décédé le 22 décembre 2016

Yves LAHUEC décédé le 18 janvier 2017

Roger LAURENT décédé le 20 avril 2017

Loïc COCHENNEC décédé le 1^{er} juillet 2017

Jérôme COCHENNEC décédé le 1^{er} août 2017

Guy MICHALON décédé le 11 août 2017

Yvonne TALLEC née BOURDON décédée le 25 sept. 2017

Marie JAMBOU née POSTEC décédée le 4 octobre 2017

Christiane KEMPF née PANOUILLERE décédée le 21 oct. 2017

François GLOANEC décédé le 25 octobre 2017

Anny VANNIER née DURENNE décédée le 5 nov. 2017

Louis NICOLAS décédé le 17 novembre 2017

Thérèse PINVIDIC née COLLOC décédée le 5 décembre 2017

L'agenda

JANVIER

Samedi 13 Bébés lecteurs, médiathèque, de 16h à 16h45

Du 12 au 14 Tournoi de fléchettes, salle polyvalente

vendredi 19 Vœux du Maire

vendredi 26 Soirée jeux, Maison pour tous

FÉVRIER

dimanche 4 Théâtre, salle polyvalente : l'express 29300 par Comedia

jeudi 22 Bébés lecteurs, de 10h à 10h45 (intervention de Ti Ar Vro)

vendredi 23 Soirée cinéma, Maison pour tous

MARS

vendredi 9 Soirée jeux vidéo/pizza, Maison pour tous

vendredi 30 Soirée jeux, Maison pour tous

samedi 31 Soirée crêpes de l'APE, 19h, salle polyvalente

AVRIL

samedi 7 Bébés lecteurs, de 16h à 16h45

vendredi 27 Soirée cinéma, Maison pour tous

MAI

Du 4 au 6 Fêtes communales

samedi 12 Concours de pêche au plan d'eau

jeudi 17 Bébés lecteurs, de 10h à 10h45

JUIN

dimanche 3 Tournoi de football des Coquelicots

dimanche 3 Troc et Puces de l'APE

jeudi 28 Bébés lecteurs, de 10h à 10h45 (avec Jérémy Pendu)

JUILLET

dimanche 1^{er} Kermesse de l'école des Hirondelles

samedi 7 Le Trévoux en musique

Violences intra-familiales (VIF)

La violence intra-familiale est un processus évolutif, ce qui la distingue du conflit. Elle peut tout à la fois être physique, psychologique, administrative, sexuelle, morale, économique... Il est important de porter plainte. Si vous êtes victimes ou témoins d'un abus, vous pouvez contacter la mairie au 02 98 71 86 69.

Jeanne-Yvonne Gourlaouen, adjointe en charge de l'action sociale, est la référence VIF sur notre commune et vous mettra en relation avec les acteurs communautaires en place.

Sacs jaunes

Les sacs de tri (jaune) réservés aux déchets recyclables sont disponibles uniquement à la médiathèque.

Horaires d'ouverture : mardi, de 9h30 à 12h ; mercredi, de 9h30 à 13h et de 15h30 à 18h ; vendredi, de 9h30 à 12h et de 15h30 à 19h ; samedi, de 9h30 à 13h et de 15h30 à 18h.



Le Trévoux a maintenant sa page facebook officielle. Suivez les informations concernant votre commune sur www.facebook.com/letrevoux